

ANNEE DE MISE A NIVEAU- PREPA PASS TARIFS 2022 / 2023

	Frais de dossier	Frais de scolarité payables en		
		1 versement	4 versements (*)	6 versements (*)
Vers autres filières	140 Euros	3 990 Euros	1 027 Euros	698 Euros
Orthoptie Audioprothèse Ergothérapie	140 Euros	3 200 Euros	824 Euros	560 Euros
Psychomotricité	140 Euros	1 980 Euros	510 Euros	347 Euros

(*) Le paiement en 4 versements comprend une augmentation de 3 % sur le tarif en 1 versement et le paiement en 6 versements une augmentation de 5 %.

Les frais de dossier sont à régler lors de la pré-inscription.

Quel que soit le mode de règlement choisi, veuillez nous faire parvenir la totalité des chèques (libellés à l'ordre d'MMPP), avec le dossier d'inscription. Ceux-ci seront mis à l'encaissement selon l'échéancier ci-dessous :

Attention : Les chèques devront être datés en fonction des échéances ci-dessous :

En 1 versement : à réception du dossier

En 4 versements : à réception du dossier puis les 5 octobre, 5 décembre 2022 et le 5 février 2023.

En 6 versements : à réception du dossier puis les 5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2022, les 5 janvier et 5 février 2023.

IMPORTANT

Si, à la suite de cette année de mise à niveau, vous souhaitez vous inscrire à une de nos autres formations, vous **bénéficierez** des conditions suivantes :

- Frais de dossier OFFERTS
- REMISE DE 10 % sur les frais de scolarité.

Attention : l'inscription sera acceptée uniquement si l'année de mise à niveau a été préalablement validée.